

Société Civile Professionnelle
L.RODRIGUEZ-G.PEYSSI
Commissaires de Justice Associés
25, rue Louis Mie B.P.30179
24007 PERIGUEUX CEDEX
Tél: 05.53.35.75.25
Fax: 05.53.35.00.25
scp.rodriguez-peyssi@orange.fr
Paiement sécurisé Carte Bleue
à l'Etude et par Téléphone

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
ET LE TRENTE AVRIL

A LA REQUETE DE

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE, inscrite au registre du commerce et des sociétés de CAEN sous le numéro 478834930 dont le siège social est situé 15, Esplanade Brillaud de Laujardière à CAEN (14000), agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège social,

Élisan domicile en mon étude,

ACTE
DE COMMISSAIRE
DE JUSTICE
Expédition
C 21107

QUI M'EXPOSE

Que dans le cadre de la procédure de saisie immobilière engagée à l'encontre de Madame Laura WILKINSON LOUGH née le 10 juin 1963 à ILFORD (Royaume Uni), de nationalité britannique, demeurant à CHERVAL 24320) 46 Impasse du Bois elle me requiert afin de dresser un procès-verbal de description des biens saisis figurant ci-dessous commune de CHERVAL (24320) 46 Impasse du Bois, la Blanchie, cadastrés sous les relations suivantes :

SECTION ZE N°34, 35, 70, 72, 107, 111 et 113.

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je soussigné Maître Laurent RODRIGUEZ, Commissaire de Justice associé, membre de la Société Civile Professionnelle Laurent RODRIGUEZ et Gaël PEYSSI, Commissaire de justice associés à PERIGUEUX, y demeurant n° 25 Rue Louis Mie

Certifie m'être transporté ce jour de 16 heures 30 à 17 heures 45 à CHERVAL (24320) 46 Impasse du Bois, sur les parcelles ci-dessus désignées où là étant et en présence de Madame Laura WILKINSON LOUGH et avec son accord j'ai dressé le présent procès-verbal de description :

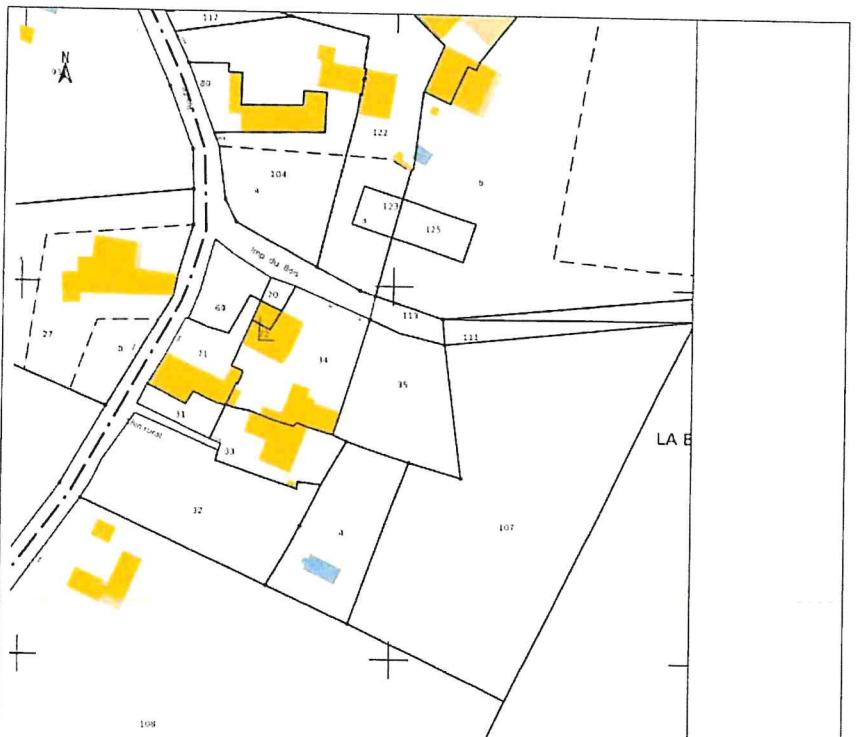
L'ensemble des parcelles forme un domaine sur lequel sont édifiées une maison principale et une maison à usage de gite en pierre.

La propriété comprend également une piscine creusée.

Les deux immeubles sont des bâtisses anciennes en pierre.

<u>COUT DE L'ACTE :</u>	
Honoraires article 16-l §2	221,36
Frais de déplacement article 18	9,40
Vacations art 449-29	150,30
 Total hors taxes.....	381,06
 TVA à 20,00 %	76,21
Serrurier Témoins	
Taxe forfaitaire article 20	
 TOTAL	457,27





La propriété est occupée par Madame Laura WILKINSON seule.

On accède à la propriété par un portail deux battants métalliques qui présente un aspect verdâtre.

Les murs de clôture de part et d'autre sont crépis, et sont en bon état.



En partie droite se trouve le gîte, et face au portail est visible la maison d'habitation principale.



L'IMMEUBLE A USAGE DE GÎTE EN PARTIE DROITE :

Il est bâti en partie sur la parcelle 34 mais la parcelle 72 est intégrée dans le bâtiment.

Il s'agit d'un bâtiment ancien en pierre.

La façade avant est crépie, tandis que la façade latérale droite et la façade arrière sont en pierre jointée et comportent des joints manquants.



En façade arrière, est visible une terrasse dallée fermée par un petit mur de clôture crépi présentant un aspect noirci, moussu et quelques impacts.



Il existe une double porte-fenêtre en PVC et double vitrage donnant sur la cuisine.



À cet endroit, est visible un point lumineux extérieur.

La façade de droite est également en pierre jointée ; elle est en partie envahie de végétation.



La toiture en tuiles canal présente un aspect ancien.

Ce bâtiment présente l'aspect d'une ancienne grange rénovée.

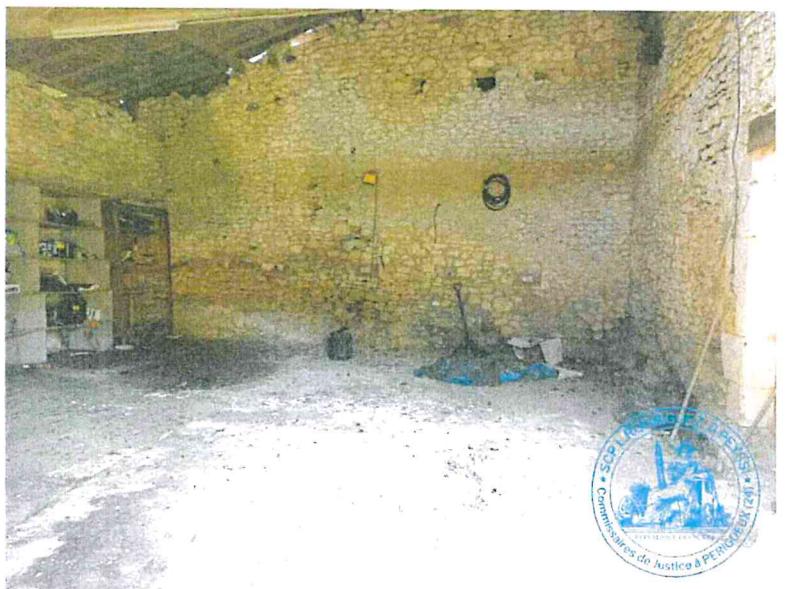
En partie droite subsiste une partie à usage de grange/remise.

On y accède par une double porte en bois située sur la partie gauche.

Je constate que la poutre supérieure présente un mauvais état. Je note qu'une partie de l'ouverture a été fermée par des parpaings.

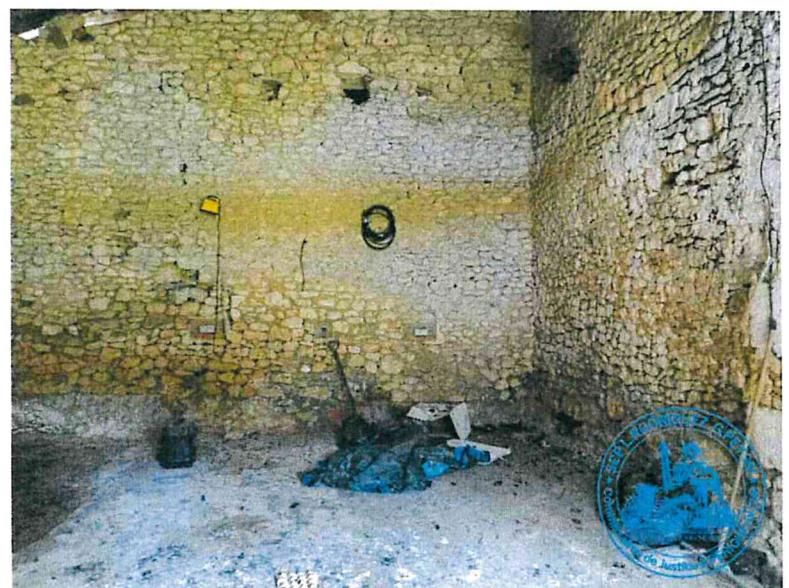


La surface de cette remise est de 56 m².



Le sol est composé d'une chape brute, les murs sont en pierres jointées, le plafond est constitué du solivage et de la toiture.

L'ensemble présente un état correct, je relève cependant que sur le mur de face et sur le mur de droite, des joints sont manquants.



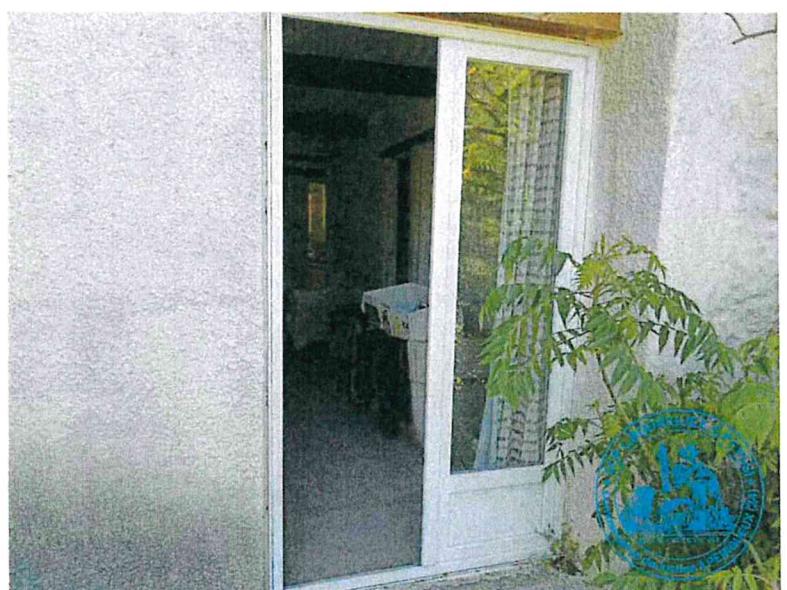


L'éclairage est assuré au moyen de 2 néons en partie haute.

Je note des prises électriques.

LA PARTIE HABITATION DU GITE :

On y accède côté cour par une porte-fenêtre à deux vantaux en PVC avec double vitrage en bon état.



Le Séjour :

Sa surface est de 32,10 m²

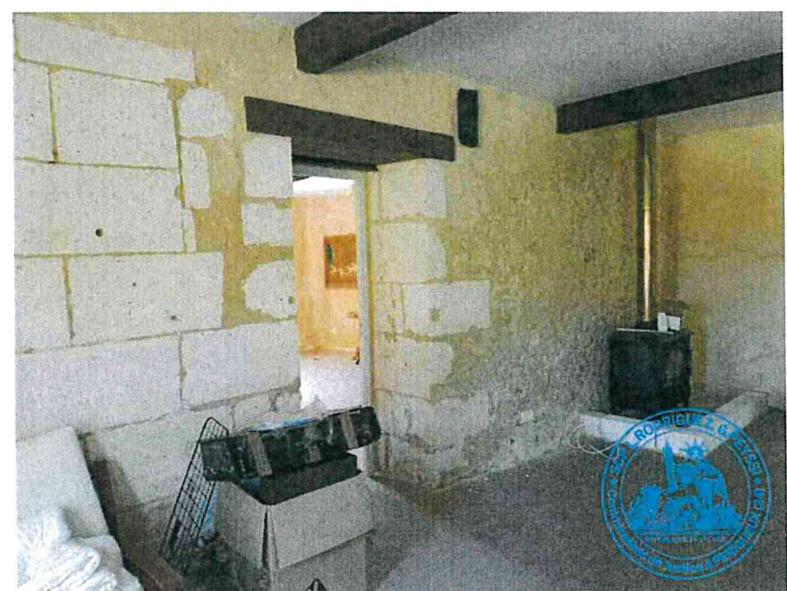


Le sol est recouvert d'une moquette ancienne.

Les murs sont pour partie en pierre, pour partie en pierre jointée, pour partie crépis.

Je note une fissure sur le mur crépi de face.

Je note également du salpêtre sur le mur côté poêle à bois.





Le plafond est doublé et peint en bon état.

Je relève la présence de deux luminaires au plafond, de prises électriques, d'interrupteurs, ainsi que la présence d'un poêle à bois.

Je constate que le plafond a noirci autour de cet appareil de chauffage.





La chambre de gauche :

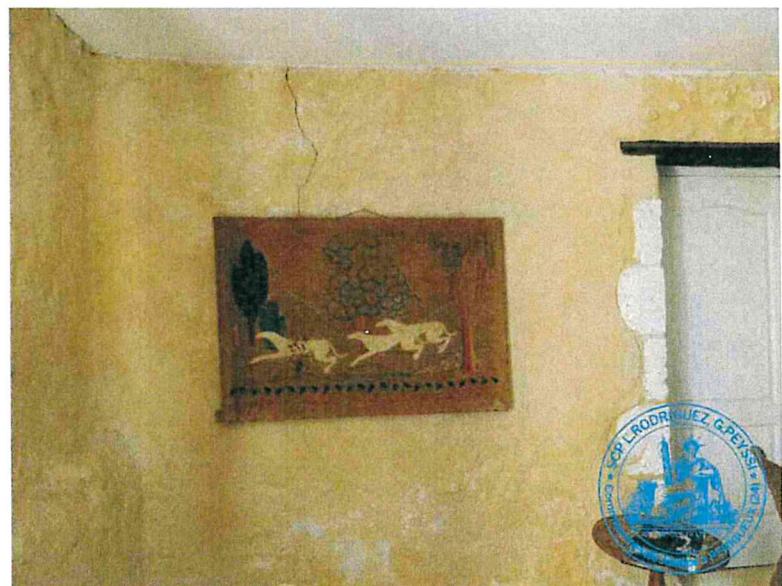
Sa surface est de 36,30 m².

Le sol est composé d'une moquette ancienne, tandis que les murs sont, pour partie, en pierres jointées et, pour partie, crépis à l'état d'usage.

Le plafond doublé et peint est en bon état.

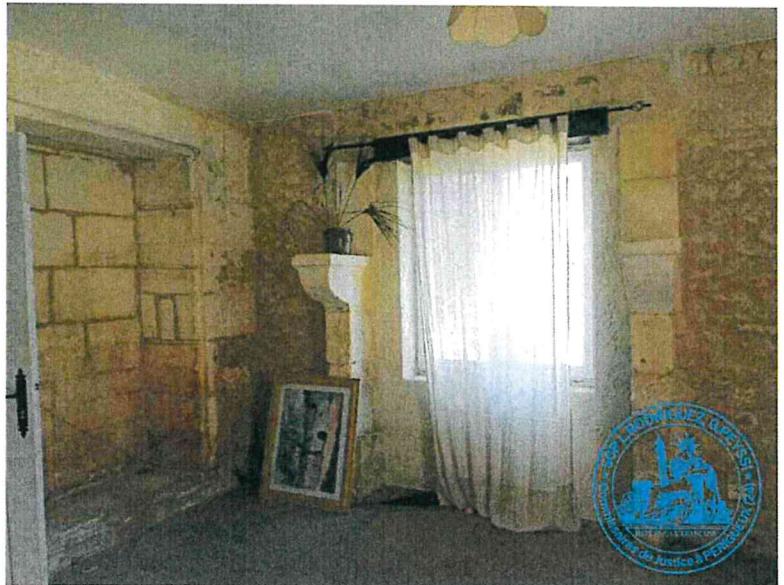
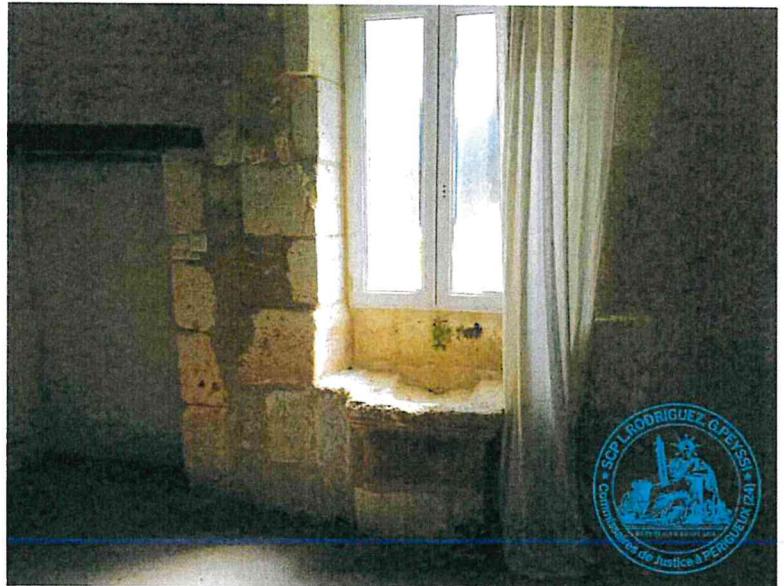
Il existe une fissure sur le mur donnant côté grange.





Je constate la présence d'un ancien évier en pierre et de deux jambages de cheminées anciens.

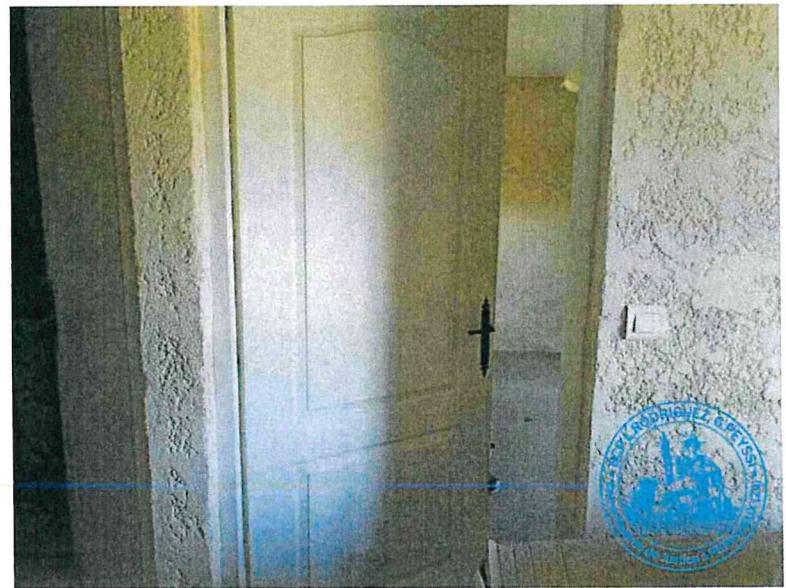
Il existe également deux fenêtres en PVC avec double vitrage.



Je note deux points lumineux en plafond, ainsi que des prises électriques et des interrupteurs.

La première chambre de droite :

On y accède par une porte postformée munie d'un bloc poignée. L'ensemble est en bon état.



La surface est de 12,60 m².

Le sol est composé d'une moquette tachée, tandis que les murs en pierre sont crépis en bon état.

Le plafond doublé est en bon état.

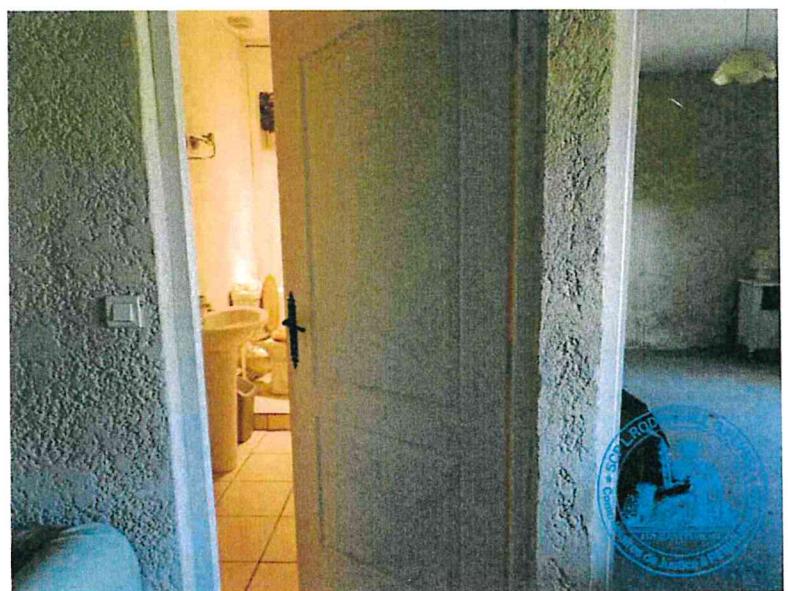


Il existe une fenêtre à deux vantaux en PVC avec double vitrage, des prises électriques et des interrupteurs. Je note également un point lumineux en plafond.

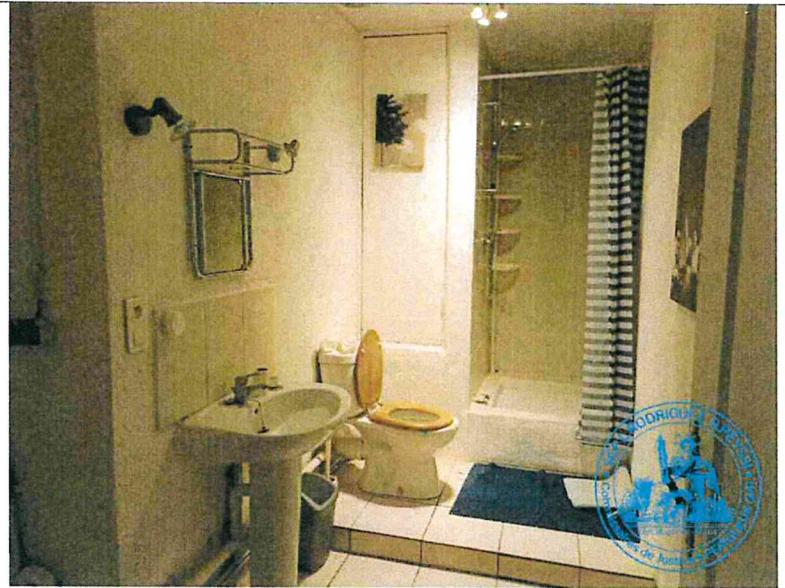


La salle d'eau :

On y accède par une porte post formée, munie d'un bloc poignée. L'ensemble est en bon état.

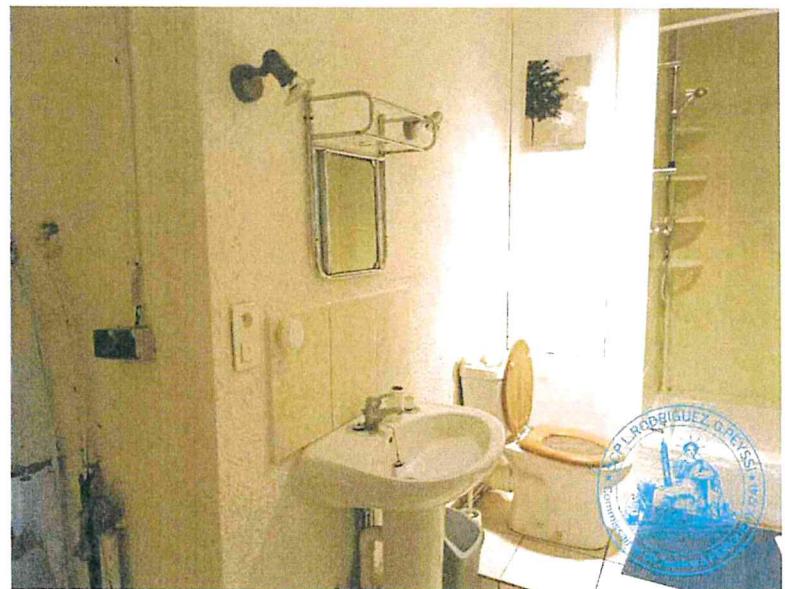


Sa surface est de 6,30 m².



Le sol est composé d'un carrelage en état d'usage, tandis que les murs sont revêtus d'un crépi-peint qui n'appelle pas de remarques particulières. Le plafond, doublé et peint, est en bon état.

Je note la présence de 3 spots au plafond, de 2 spots côté lavabo, d'un lavabo sur colonne muni d'un mitigeur et d'un obturateur de bonde, d'un miroir mural, d'un WC avec double abattant et réservoir, d'une douche comprenant un receveur, un flexible, une douchette, un support de douchette et un mitigeur. L'ensemble est en bon état.





Il existe également des prises électriques et des interrupteurs.

La cuisine :

On y accède depuis le séjour par un escalier à deux marches qui donne accès à une porte en bois vitrée munie d'un bloc poignée. L'ensemble est en bon état.



La surface de cette pièce est de 31,70 mètres carrés.

Le sol est revêtu d'un carrelage à l'état d'usage, je note cependant qu'il est fissuré au niveau du seuil de la porte-fenêtre donnant sur la terrasse.



Des traces d'humidité sont visibles sur le mur du côté opposé à la terrasse.



Je relève la présence de deux points lumineux en parois et d'éclairage en plafond, de prises électriques, d'interrupteurs, et d'une porte post-formée donnant accès à la salle d'eau précédemment décrite.



Le plafond, doublé et peint, est en bon état.

La cuisine comprend un meuble en mélaminé avec un évier à un bac en inox muni d'un mitigeur, l'ensemble est encastré, un plan de travail carrelé, deux étagères en mélaminé, une plaque à quatre feux à induction, un four intégré Candy.



Le carrelage mural de type crédence est en bon état.

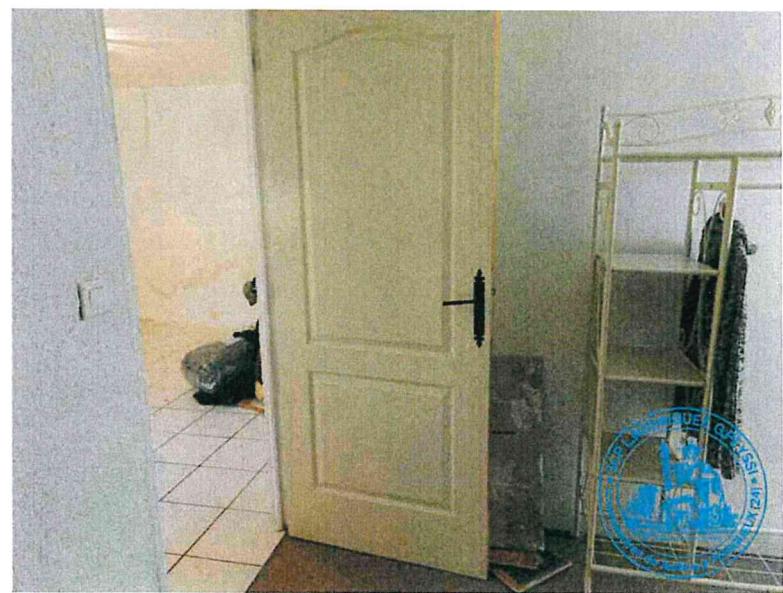
Au-dessus, les murs présentent des traces d'humidité.



Je note la présence en parois de quatre spots.

La chambre de droite donnant sur la cuisine :

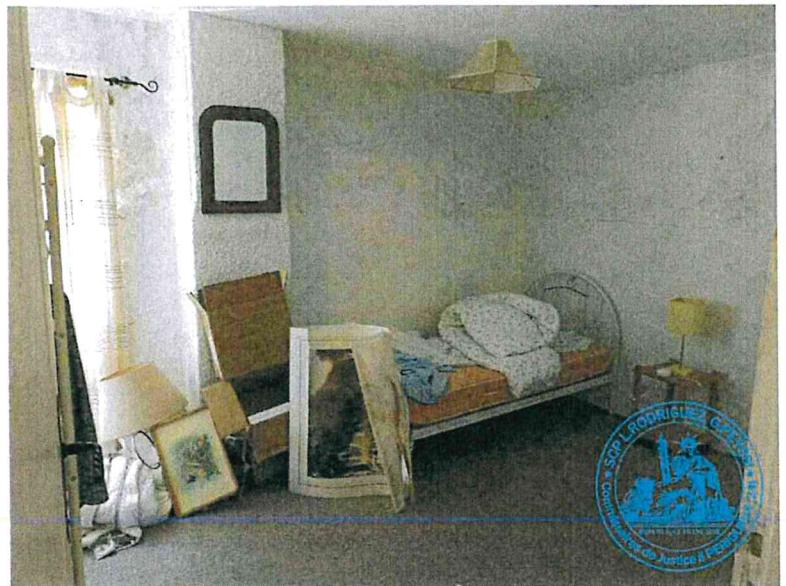
On y accède par une porte post formée munie d'un bloc poignée en bon état.



Sa surface est de 12,44 m².

Le sol est recouvert d'une moquette présentant un aspect ancien, tandis que les murs sont crépis et peints à l'état d'usage.

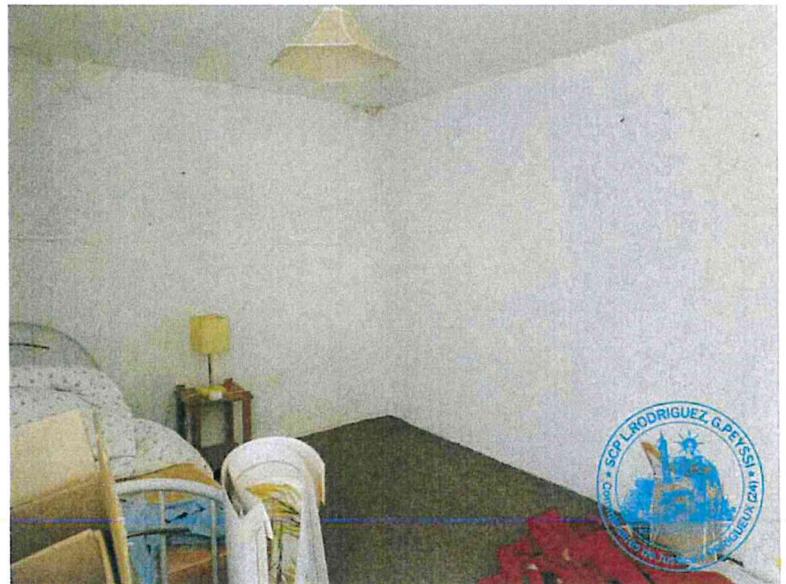
Le plafond est doublé et peint en bon état.



Il existe une fenêtre en PVC avec double vitrage. Une légère fissure est visible le long du montant en bois situé à gauche de la fenêtre.



La pièce est équipée de prises électriques, d'interrupteur et d'un point lumineux avec suspension.



La deuxième chambre donnant sur la cuisine :

On y accède par une porte postformée dont le bloc poignée est manquant.



Sa surface est de 9 m².



Le sol est recouvert d'une moquette ancienne, tandis que les murs sont revêtus d'un crépi peint. Je relève que le crépi présente du salpêtre et se détache en partie basse du mur de gauche.



Le plafond doublé et peint présente une tâche d'humidité près de la fenêtre.



Il existe un interrupteur, un point lumineux en plafond, une prise électrique, une fenêtre en PVC avec double vitrage.



LA MAISON D'HABITATION PRINCIPALE :

Il s'agit également d'une maison en pierre couverte de tuiles. Elle est composée d'un bâtiment principal et d'une grange accolée en partie aménagée en habitation.



Les façades sont en pierre jointée en bon état.

Sur la partie gauche du bâtiment, je note des traces d'infiltration d'eau provenant de la toiture.



La façade latérale gauche est en partie crépie, en partie en pierres revêtues d'un ancien crépi, envahie de végétation ; des pierres sont manquantes en partie basse à droite.



À cet endroit se trouve l'unité extérieure de la pompe à chaleur.



La façade de droite est en pierre jointée, elle est également en partie envahie de lierre, et je constate que la pierre d'appui de la fenêtre sous le toit est fissurée.



Dans le prolongement, le long de la façade de gauche, est visible une extension couverte en tuiles. Les murs sont en pierre crépie.

La toiture est à l'état d'usage.

